



Le 8 Septembre 2016

**Par courriel (finances@ville.sept-iles.qc.ca)
et par messenger**

M. Serge Gagné
Trésorier et Directeur des finances
VILLE DE SEPT-ILES
546, avenue De Quen
Sept-Îles, QC, G4R 2R4

Objet : Société ferroviaire et portuaire de Pointe-Nord S.E.C. (la « **Société** »)
Notre enregistrement : 22228056

Cher Monsieur,

Veillez trouver ci-joint un chèque au montant de 1,667,806.38 \$ en paiement des taxes municipales dues pour toutes les unités d'évaluation mentionnées au tableau joint à la présente.

Nous sommes confiants que ce chèque sera imputé aux seules taxes payables par la Société, soit celles apparaissant au tableau ci-joint.

Par ailleurs, prenez note que nous sommes en total désaccord avec votre allocation proposée dans votre correspondance du 1^{er} juin 2016 puisque la Société n'est aucunement responsable des taxes échues avant son acquisition des unités d'évaluation concernées le 9 mars 2016. Sachez qu'au moment de l'acquisition de ces unités d'évaluation, le représentant du Contrôleur dans le cadre du processus des propriétaires antérieurs aux termes de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies* a représenté à la Société que l'ensemble des taxes foncières échues à ce moment seraient payées après la clôture de la transaction d'acquisition et que l'ordonnance de dévolution des unités d'évaluation à la Société prévoit spécifiquement que cette acquisition se fait libre de toute charge.

Nous sommes informés que ce Contrôleur est sur le point de signifier une requête afin d'être autorisé à distribuer le produit de vente des unités d'évaluation concernées et, qu'à ce moment, la Ville de Sept-Îles sera entièrement remboursée des taxes non versées par les Débitrices.

Nous ne croyons pas qu'il soit raisonnable que soient imputées à la Société les taxes impayées par ces Débitrices ou des intérêts et pénalités en lien avec celles-ci.

**Société ferroviaire et portuaire de Pointe-Noire s.e.c.,
1505 Chemin Pointe-Noire, C.P. 878, Sept-Îles (Québec) G4R 4L4**

Nous comprenons qu'en cas de désaccord avec les présentes, le chèque ci-joint ne sera pas encaissé et que nous tenterons de trouver un moyen qui saura répondre à nos préoccupations respectives.

N'hésitez pas à communiquer avec le soussigné pour toute information additionnelle.

Nous vous prions d'agréer, cher monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Pierre Bolduc ing.
Directeur général

p.j. Chèque et tableau

TAXES MUNICIPALES DE 2016 - REPARTITION

Nom du propriétaire	Matricule	Adresse	Cadastre	Versement 1 29 février 2016	Versement 2 31 mai 2016	Versement 3 31 août 2016	Total	CNR	SFPPN	SFPPN VERSEMENT 1 QUOTE-PART	INT. ESTIMÉS AU 31 MARS 2016	TOTAL À PAYER 31 MARS 2016
Cliffs Québec Mine de Fer Limitée	7758 93 4829 00 0000	345 Chemin de la Pointe-Noire	SI-109BA, 4787156, 4787159, 4787160	774 460,00 \$	774 459,99 \$	774 459,99 \$	2 323 379,98 \$	431 666,23 \$	1 891 713,75 \$	342 793,77 \$	3 493,68 \$	346 287,45 \$
Arnaud Railway Co Ltd	7164 71 5203 00 0000	Boulevard Laure	3 931 505	168,04 \$	168,03 \$	168,03 \$	504,10 \$	93,66 \$	410,44 \$	74,38 \$	0,76 \$	75,14 \$
Arnaud Railway Co Ltd	7265 16 3875 00 0000	Route 138 ouest	3 931 530	112,48 \$	112,47 \$	112,47 \$	337,42 \$	62,69 \$	274,73 \$	49,79 \$	0,51 \$	50,30 \$
Arnaud Railway Co Ltd	7467 18 5944 00 0000	Route 138 ouest	3 708 223	259,53 \$	259,54 \$	259,54 \$	778,61 \$	144,66 \$	633,95 \$	114,87 \$	1,17 \$	116,04 \$
Arnaud Railway Co Ltd	7669 29 9399 00 0000	Route 138 ouest	3 669 289	235,30 \$	- \$	- \$	235,30 \$	43,72 \$	191,58 \$	191,58 \$	1,95 \$	193,54 \$
Arnaud Railway Co Ltd	7670 64 9344 00 0000	Route 138 ouest	3 669 310	163,40 \$	- \$	- \$	163,40 \$	30,36 \$	133,04 \$	133,04 \$	1,36 \$	134,40 \$
Arnaud Railway Co Ltd	7972 85 2991 00 0000	Boulevard Laure	3 931 623	95,60 \$	- \$	- \$	95,60 \$	17,76 \$	77,84 \$	77,84 \$	0,79 \$	78,63 \$
Arnaud Railway Co Ltd	9169 59 5730 00 0000	Chemin du Lac-Daigle	3931544, 3931507, 3931509, 3931506	6 422,23 \$	6 422,23 \$	6 422,23 \$	19 266,69 \$	3 579,60 \$	15 687,09 \$	2 842,63 \$	28,97 \$	2 871,60 \$
Compagnie de chemin de fer Arnaud	9369 90 7358 00 0000	Chemin du Lac-Daigle	L	91 738,44 \$	91 738,45 \$	91 738,45 \$	275 215,34 \$	51 132,90 \$	224 082,44 \$	40 605,54 \$	413,84 \$	41 019,38 \$
Wabush Resources inc.	7359 96 5575 00 0000	1505 Chemin de la Pointe-Noire	3 708 383, 3 708 334, 3 669 058, 3 708 385,...	791 342,58 \$	791 342,56 \$	791 342,56 \$	2 374 027,70 \$	441 076,18 \$	1 932 951,52 \$	350 266,40 \$	3 569,84 \$	353 836,23 \$
Mines Wabush	7858 89 7445 56 0000	Chemin de la Pointe-Noire	SI-46BAI, 378370	3 303,12 \$	3 303,11 \$	3 303,11 \$	9 909,34 \$	1 841,08 \$	8 068,26 \$	1 462,04 \$	14,90 \$	1 476,94 \$
TOTAL				1 668 300,72 \$	1 667 806,38 \$	1 667 806,38 \$	5 003 913,48 \$	929 688,84 \$	4 074 224,64 \$	738 611,88 \$	7 527,77 \$	746 139,65 \$

Estimation de la quote-part des taxes au prorata du nombre de jours		
Nombre de jours en 2016	366	100,0%
Propriété de la SFPPN (9 mars 2016)	298	81,4%
Propriété de Cliffs (8 mars 2016)	68	18,6%

Note : Inclus les taxes du Bloc Z qui est inclus dans le matricule 7359 96 5575 00 0000.

*payé
ch# 37*

*Vers. 31/05/16
payé
ch# 140*